

**Zeitschrift:** Théologie et philosophie : compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger

**Band:** 5 (1872)

**Buchbesprechung:** Théologie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN

---

## THÉOLOGIE

---

H. MARTENSEN. — L'ÉTHIQUE CHRÉTIENNE<sup>1</sup>.

Nous nous réservons de revenir par une analyse développée sur cet important ouvrage. Mais son importance même nous oblige à ne pas attendre ce moment pour en donner dès à présent un aperçu sommaire.

M. Martensen est, comme on le sait, un Danois, évêque de Seeland, et l'ouvrage que nous annonçons est une traduction allemande de l'original danois. Auteur d'une *Dogmatique chrétienne*<sup>2</sup>, très répandue, il avait, il y a déjà une trentaine d'années, préparé le livre qui paraît aujourd'hui, par une *Esquisse d'un système de philosophie morale*<sup>3</sup>.

L'introduction développe l'idée de l'éthique chrétienne, puis la définit elle-même : la science de la vie morale déterminée par le christianisme.

La moralité chrétienne a pour fondement le rapport de dépendance à l'égard de Christ ; elle a pour objet de sanctifier la vie morale de l'individu dans ses relations avec le monde et de la faire servir au développement du royaume de Dieu.

Le rapport de l'éthique à la dogmatique est celui de la moralité à la religion, ou celui de la liberté à la dépendance. La dogmatique est éthique et l'éthique est dogmatique ; mais si les mêmes doctrines composent le fond des deux sciences, elles y sont considérées d'un point de vue différent : Christ rédempteur ou modèle, l'église institution divine ou organisation humaine, etc.

Quant à la division de l'éthique, le bien se présente à nous soit comme royaume de Dieu, soit comme perfection personnelle, soit comme loi de Dieu. En outre un double intérêt demande ici à être satisfait : l'intérêt contemplatif, qui se préoccupe des principes, et l'intérêt pratique qui s'attache aux formes concrètes que les idées

<sup>1</sup> *Die christliche Ethik*, von H. Martensen. Allgemeiner Theil. 1 vol. in-8 de VIII et 652 pages. 1872.

<sup>2</sup> *Die christliche Dogmatik*. (1850.)

<sup>3</sup> *Grundriss zum Systeme der Moralphilosophie*. (1841.)

morales revêtent dans la réalité. De là deux parties : une générale, ayant pour objet les idées et les principes qui déterminent les conceptions morales du monde et de la vie ; une partie spéciale ayant pour objet la vie morale dans les formes particulières et individuelles de sa réalisation.

La *partie générale* (la seule exposée dans le volume actuel) doit avant tout s'occuper des postulats de l'éthique chrétienne. Postulat théologique : la conception éthique de Dieu. Postulat anthropologique : l'homme, créature, esprit et corps, formé à l'image de Dieu. Postulat cosmologique et sotériologique : l'ordre moral du monde. Postulat eschatologique : la fin de l'histoire et l'accomplissement du royaume de Dieu.

Si la dogmatique, dont l'objet est l'exposition des faits de la révélation divine, doit commencer avec l'idée de Dieu et de la création, pour se terminer avec l'eschatologie, l'éthique, qui est la science pratique de la vie et du monde, commencera avec la destination finale de l'homme, c'est-à-dire avec l'idée du souverain bien. Aussi, immédiatement après ce qui précède, vient une exposition des concepts éthiques fondamentaux : le souverain bien, la vertu, la loi.

Le souverain bien, c'est, dans le sens de *bonum supremum et consummatum*, le royaume de Dieu, l'union de la sainteté et du bonheur, le royaume saint de l'amour dans une harmonie accomplie du monde.

La vertu : Christ, notre modèle, idéal de la personnalité humaine, type de la liberté morale, de l'amour et de l'obéissance, et enfin de la gloire ; les disciples, dont le caractère spécifique est une communion vivante, personnelle et continue, et dont la vertu cardinale est l'amour de Dieu en Christ.

La loi ; son rapport avec le sujet individuel fournit le concept du devoir ; elle se révèle comme quelque chose de nécessaire, ayant une valeur absolue ; de là son autorité. Son contenu est l'amour de Dieu et du prochain. La nécessité d'une loi révélée est impliquée dans le fait du péché.

#### H. EWALD. — L'ÉPITRE AUX HÉBREUX, ET L'ÉPITRE DE JACQUES <sup>1</sup>.

« Il ne faut pas voir dans ce petit livre autre chose qu'une suite de mes études sur le Nouveau Testament, et particulièrement sur les

<sup>1</sup> *Das Sendschreiben an die Hebräer und Jacob's Rundschreiben. Anhang zur Erklärung der Sendschreiben des Apostel Paulus, von H. Ewald. 1 vol. in-8 de VIII et 230 pages. 1871.*

épîtres de l'apôtre Paul. L'épître aux Hébreux est la continuation la plus immédiate et la plus importante de ce genre de littérature chrétienne dont les épîtres de Paul furent le premier modèle ; elle se rattache à celles-ci aussi étroitement que s'étaient rattachées aux Psaumes de David une série d'autres poésies dignes de porter le nom du roi-prophète, et aux écrits aussi bien qu'au nom de Moïse tout un ensemble de documents relatifs aux temps primitifs. Par contre, l'épître catholique de Jacques est une composition absolument différente ; elle n'a vraiment de commun avec les lettres de l'apôtre des gentils que le caractère chrétien. Cependant, en dépit de sa brièveté, elle contrebalance les épîtres de Paul, et c'est là ce qui la distingue uniquement parmi tous les écrits du Nouveau Testament. C'est aussi là ce qui en rend l'étude indispensable pour quiconque s'applique à discerner dans les épîtres écrites pendant les dernières années qui précédèrent la ruine de Jérusalem, l'action de l'esprit chrétien, travaillant à défendre son existence et son œuvre contre la corruption ancienne et nouvelle. » (Pag. III.)

M. Ewald voit l'occasion et le but de l'épître aux Hébreux dans le besoin qu'avaient les chrétiens de cette époque et surtout ceux d'Italie, d'être prévenus contre le danger de retomber dans le judaïsme ou tout au moins dans un demi-judaïsme. Il lui donne pour auteur ni Paul, ni Barnabas, ni Luc, ni Clément Romain, ni Apollos, mais un jeune disciple et un ami de l'apôtre Paul. C'est de Césarée ou des environs que ce personnage, qui nous est du reste inconnu, doit avoir écrit son épître. Formé à l'école de Philon, il a cherché à atteindre son but en présentant Jésus comme absolument supérieur à Moïse et à Aaron ainsi qu'aux anges du rang le plus élevé, comme le seul véritable souverain sacrificateur, celui qui seul a réalisé toutes les espérances de la vraie religion et établi pour jamais le royaume de Dieu.

Voilà ce qui fait le sujet central de l'ouvrage tout entier, qui est écrit dans la manière de Philon et que, pour le distinguer des épîtres plus familières de Paul, on peut appeler un traité scientifique (une sorte de *Midrasch*).

M. Ewald divise l'épître aux Hébreux en cinq parties principales :

1° I.—II, 4. Christ est au-dessus des anges.

2° II, 5. — V, 10. Il est de même supérieur au souverain sacrificateur de l'ancienne alliance ; aussi faut-il se réclamer de lui et s'attacher à lui.

3° V, 11. — X, 31. Il est le souverain sacrificateur véritable, spiri-

tuel, le médiateur de l'alliance parfaite entre Dieu et les hommes, et par là même le fondement unique pour une espérance sûre de la vie éternelle.

4° X, 32. — XII, 11. C'est en lui que nous devons croire. Importance et nature de cette foi; son efficacité et son prix.

5° XII, 12. — XIII, 25. Exhortation chrétienne, toujours en vue du contenu essentiel de l'épître entière.

De l'épître aux Hébreux, notre auteur passe à l'explication de celle de Jacques. Relativement aux questions introductrices relatives à l'auteur, à l'époque, et au but de sa composition, M. Ewald se contente de nous renvoyer au volume sixième de son *Histoire du peuple d'Israël*, et se borne ici à quelques observations sur la disposition et l'art de cet écrit « si particulier dans son genre et si absolument original. »

L'épître se divise, selon lui, en sept parties :

1° I, 2-18. Devoir du chrétien dans les tentations.

2° I, 19-27. Son devoir à l'égard de la Parole de Dieu.

3° II, 1-13. Son devoir au milieu de ses frères.

4° II, 14-16. Rapport de la foi et des œuvres (sujet capital de toute l'épître).

5° III, 1-18. Funestes effets de la science orgueilleuse.

6° IV, 1-12. Exhortation sérieuse et solennelle sur l'obligation de l'humilité, de l'obéissance envers Dieu et de l'amour fraternel.

7° IV, 13. — V, 11. Coup d'œil messianique sur la double perspective du jugement des impies et du salut des fidèles.

8° V, 12-20. Appendice relatif à trois obligations particulières des églises chrétiennes : la fidèle observation du commandement de Christ, contenu dans Math. V, 34-37 et XXIII, 16-22, la fidélité dans la prière, et la conversion des égarés.

---

#### P. KLEINERT. — LE DEUTÉRONOME ET SON AUTEUR<sup>1</sup>.

L'auteur commence par une revue sommaire des travaux antérieurs relatifs à la critique du Pentateuque et plus particulièrement du Deutéronome : *De Wette*, *Bleck* et *Stähelin*, d'un côté, et *Bohlen*, *George* et *Vatke*, de l'autre ; puis *Ranke*, *Hengstenberg*, *Keil*, *Ewald*, *Schrader*, *Riehm*, *Vaihinger*, *Knobel*, *Kuenen*, et enfin *Graf* et *Delitzsch*.

« En présence d'un état de ce point de la science critique, où la di-

<sup>1</sup> *Das Deuteronomium und der Deuteronomiker. Untersuchungen zur alttestamentlichen Rechts- und Literaturgeschichte, von P. Kleinert. 1 vol. in-8 de VIII et 267 pag. 1872.*

vergence et la contradiction l'emportent tellement sur l'accord, le seul procédé possible est d'en reprendre l'étude par le commencement, de n'emprunter aux recherches antérieures que les résultats admis universellement et ayant pour base un examen irréprochable et une saine exégèse, et, en dehors de ces conditions, de repousser comme nulles et nos avenues toutes les solutions indûment présentées comme définitives. »

M. Kleinert distingue entre la méthode *théologique* qu'il rejette, et la méthode *purement historique*, qu'il adopte.

Son œuvre se divise en six Etudes.

I. Caractère de la partie capitale du Deutéronome. Sous sa forme actuelle le Deutéronome se compose d'une trame historique, enveloppant une exposition de la loi que l'auteur du livre présente comme ayant été édictée par Moïse dans le pays de Moab.

II. Rapport de la loi d'après Deutéronome V—XXVI, avec les livres intermédiaires du Pentateuque. Le Deutéronome a un caractère religieux, éthique et même homilétique, sensiblement différent du point de vue théocratique et symbolique des trois livres précédents.

III. La loi du Deutéronome peut-elle dater de l'époque de Josué ? Non, pas plus que du temps de Manassé ou d'Ezéchias.

IV. La loi du Deutéronome, sous sa forme actuelle, peut-elle avoir eu Moïse pour auteur ? Non, nous avons ici un remaniement, postérieur à l'époque mosaïque.

V. A quelle date faut-il placer la codification de la loi du Deutéronome ? Tout nous indique la fin de l'époque des Juges.

VI. Les morceaux qui précèdent et ceux qui suivent la loi doivent-ils être attribués à une date différente ? La loi et la trame historique ont le même auteur, à l'exception des passages XXXI, 14-23, XXXII, 48-52, XXXII, 1-43, XXXI, 24-29 et XXXIV, 1-12.

Au lieu d'un récit continu et suivi, nous avons ici devant nous trois fragments principaux, indépendants et distingués par une suscription et une souscription semblables.

1° Discours de Moïse I, 1-IV, 43.

2° La loi, IV, 44 et suiv.

3° Les *termes de l'alliance*, XXVIII-XXX.

Enfin M. Kleinert propose, comme résultat de son étude, les hypothèses suivantes.

L'auteur réel du Deutéronome est Samuel. Le Pentateuque fut rédigé au plus tard sous Ezéchias et achevé par l'admission du Deutéronome. Par contre le *livre de l'alliance* du Deutéronome, remanié

et augmenté à l'époque de Jérémie, ne peut avoir été incorporé au Pentateuque actuel que par Esdras.

---

## REVUES.

### LA CONSCIENCE CHRÉTIENNE <sup>1</sup>.

Nous annonçons avec plaisir cette nouvelle revue, la première de ce genre qui se publie en Italie. C'est une publication évangélique, spécialement mais non exclusivement religieuse, conçue d'après un plan analogue à celui du *Chrétien évangélique* et à celui de la *Revue chrétienne*. Son principe fondamental et inspirateur est *la foi à l'Évangile, ou le contact de la conscience humaine avec la personne de Christ, ou mieux encore l'union de l'homme avec Dieu en Jésus-Christ, chemin, vérité et vie, source de salut et de perfection pour l'individu, l'église et l'humanité*. — Les motifs qui ont poussé le directeur à la fonder sont de deux sortes : 1° *Motifs généraux* : « La situation religieuse actuelle de l'Italie ; le besoin de vérité, senti de plusieurs et satisfait chez un fort petit nombre ; l'empire croissant de l'indifférence et de l'incrédulité religieuses ; l'esclavage moral créé et maintenu par la superstition ; les erreurs des partis qui veulent réformer l'Italie au moyen de palliatifs et de demi-mesures, sans recourir pleinement à la vertu de l'Évangile ; l'obligation de rendre témoignage à l'Évangile de toutes les manières possibles et particulièrement au moyen de la presse pour atteindre toutes les classes de la société. » 2° *Motifs spéciaux* : « Le désir de contribuer à fonder en Italie une science critique chrétienne, indispensable au progrès de l'œuvre évangélique ; la recherche de la méthode propre à résoudre les problèmes et à satisfaire les besoins religieux ; la nécessité de combattre les principes d'autorité et de licence en matière de foi ; la convenance de s'opposer à la confusion comme au divorce de la foi et de la science ; l'opportunité de faire avancer la grande question de la séparation de l'état et de l'église, et enfin le besoin de soutenir le principe de l'indépendance et de la liberté intérieure des églises. »

Quant aux matières, la *Revue* ne se bornera pas à l'étude des questions de religion pure ; elle embrassera aussi l'examen des problèmes de religion appliquée, vu qu'il ne suffit pas de présenter l'Évangile

<sup>1</sup> *La coscienza cristiana*, sous la direction de Oscar Cocorda. — Milan. Corso Venezia, 61.